

Comment valoriser et protéger Baous et col de Vence ?

Un schéma de valorisation des Baous associe habitants et usagers. Des réunions publiques et un atelier participatif sont organisés par le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Le site classé des Baous comprend le plateau de Saint-Jean, le Plan des Noves et le plateau de Saint-Barnabé, soit quelque 8000 hectares situés à l'une de portes d'entrée d'un Parc naturel régional (PNR) des Préalpes d'Azur qui, lui, s'étend sur 100000 hectares, répartis sur quelque 45 communes.

Le site des Baous est reconnu « pour ses paysages remarquables, emblématiques mais aussi la richesse de ses patrimoines naturels et culturels », explique-t-on au Parc régional. « Site fragile, sa surfréquentation menace cette richesse et génère des problèmes de cohabitation entre les différents usagers : visiteurs, propriétaires, éleveurs, chasseurs, etc. ». Une situation déjà parfaitement répertoriée par le plan de gestion du conseil général des Alpes-Maritimes établi ces dernières années.

Des richesses à faire découvrir et... respecter

À la demande d'un comité de pilo-

tage initié par le sous-préfet, le PNR a lancé une prestation en application du plan de gestion du Département pour la réalisation d'un schéma de valorisation de ce site d'exception et du secteur du col de Vence, piloté par une paysagiste (Florence Hausard), des architectes (Katia Huot et Marion Mazella) et un graphiste (Livia Marchand), le tout sous la houlette d'une chargée de mission, Fabienne Méline. L'objectif : mieux faire comprendre au public les richesses du site dans le respect de la réglementation inhérente à un site classé Natura 2000.

Il a été décidé d'associer de façon étroite les hommes et les femmes qui vivent sur le site ou qui en ont l'usage régulier. Car un PNR est avant tout un outil au service d'un territoire, des communes qui le composent et des populations qui y vivent.

Deux réunions publiques se sont déjà tenues, l'une à Vence, salle des pompiers, lundi dernier (1) et l'autre à Coursegoules, samedi,



Deux réunions publiques ont déjà eu lieu, comme ici à Vence, salle des pompiers. Prochaine étape : l'atelier participatif du jeudi 9 à Coursegoules.
(Photo M.D.)

chapelle des Pénitents blancs. Dans un second temps, l'étude se concentrera sur le secteur habité et très fréquenté du col de Vence – les Termes – et proposera le jeudi 9 octobre (2) aux habitants et acteurs de ce secteur un atelier participatif afin de travailler en com-

mun à des pistes de résolution de problèmes déjà grandement identifiés.

L'humain au cœur de l'action

« Notre volonté est d'articuler les réglementations qui existent sur le site

et les besoins humains », a expliqué en substance l'architecte Katia Huot lors de la réunion vénçoise. Un sacré challenge quand on sait les difficultés rencontrées par une partie des habitants et professionnels du secteur. Pour eux, la vie se déroule sans eau et électricité, comme au Moyen-Âge. Le PNR des Préalpes d'Azur pourra-t-il changer la donne, lui qui veut mettre l'humain au cœur de son action ? Oui, un challenge difficile mais ô combien stimulant pour celles et ceux qui pensent que la situation actuelle ne peut perdurer en l'état. De nouveaux fonctionnements sont de toute évidence à trouver et vite.

MICHEL DIVET
mdivet@nicematin.fr

(1) Étaient notamment présents : Anne Sattorinet, conseillère du canton, Patrice Miran, adjoint à l'environnement et délégué du PNR, Eric Mille, maire de Gourdon et vice-président du PNR, Valentine Guérin, élue de Tourrettes-sur-Loup et déléguée PNR, Denis Rasse, élu de Saint-Jeannet et délégué PNR, Georges Bertin, élu de Courmes. (2) Réunion de l'atelier participatif le jeudi 9 octobre à 18 heures, chapelle des Pénitents blancs, à Coursegoules.